

| JANVIER | | | | | | |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Agenda

FERMETURE MAIRIE

La Mairie sera **fermée jusqu'au vendredi 1^{er} janvier** inclus.

Du lundi 4 au vendredi 8 janvier, horaires vacances scolaires : 7h30-12h, après-midi fermé.

Lundi 11 janvier, reprise des horaires habituels : 7h30-12h, 14h-17h.

BIBLIOBUS

Place communale, **vendredis 8 et 22 janvier** de 15h à 18h (sous réserve de modification).

REPRISE DE L'ÉCOLE

Lundi 11 janvier

• ORDURES MÉNAGÈRES



Jeudi 31.12

(pas de levée 01.01.21)

Ma 05.01 / Ve 08.01

Ma 12.01 / Ve 15.01

Ma 19.01 / Ve 22.01

Ma 26.01 / Ve 29.01



Service itinérant pour

• ENCOMBRANTS

• DÉCHETS SPÉCIAUX

Levée sur appel pour

• ENCOMBRANTS LOURDS
et/ou VOLUMINEUX

Inscription requise. Demandez votre QR Code.

www.mobilitri.ch - 079.410.03.72



Meilleurs voeux à toutes et à tous pour une année 2021 qui vous apporte bonheur et sérénité.

Retrouvez les voeux du Maire, M. Gilles Marti, en page 4

Chèque-cadeau pour soutenir l'économie locale

Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil municipal de Puplinge a voté une délibération lors de sa séance du 9 décembre 2020. Un crédit supplémentaire destiné à soutenir les commerces, services et restaurants de la commune par l'octroi de bons à la population, a été approuvé. C'est ainsi que **toute personne officiellement domiciliée à Puplinge en date du 09.12.2020**, (date du vote du Conseil municipal), **reçoit par la poste un bon de CHF 20.-**. Ce dernier est à faire valoir auprès de l'un des prestataires listés au verso du bon. L'entité choisie recevra ainsi un soutien communal.

Que faire de vos encombrants en 2021

Dès ce mois de janvier, **il n'y a plus de levée d'encombrants mensuelle** dans notre village, ni de présence du camion le samedi au point de collecte des Brolliets. Le système de déchetterie itinérante **MOBILITRI récolte vos encombrants et vos déchets spéciaux** gratuitement, 6 jours/7 à proximité de Puplinge (dates et lieux indiqués sur www.mobilitri.ch). Pour obtenir votre «Pass» QR Code, il faut s'inscrire en ligne ou appeler le **079.410.03.72** (pour les personnes n'ayant pas internet). Également sur le site ou par téléphone, vous pouvez demander la levée des déchets trop lourds et/ou trop encombrants à votre adresse (ils seront à déposer le jour convenu le long de la route).

Don du sang - action «1'000 poches pour les fêtes»

Les **HUG Don du sang Genève** ont lancé le défi «1'000 poches pour les fêtes». Si vous remplissez les conditions pour donner votre sang, vous pouvez participer à cette action solidaire jusqu'au 08.01.2021. Le rendez-vous se prend en ligne sur www.hug.ch/don-du-sang/rendez-vous-ligne. Naturellement les dons de sang sont possibles tout au long de l'année.

Concours d'écriture et d'art

La commune de Jussy propose aux personnes de plus de 16 ans de participer à un concours sur le thème «Le jour et la nuit». Il est possible de s'exprimer en écrivant un poème, une nouvelle ou encore en réalisant une gravure, peinture, sculpture ou un dessin. L'inscription coûte CHF 5.- et le délai de remise des oeuvres est fixé au 15.06.2021. Pour en savoir plus, consultez le site de l'association organisatrice : www.leconcoursdenouvelles.com.

Mairie de Puplinge : Lundi à vendredi, **7h30-12h et 14h-17h** (horaires vacances scolaires, lundi à vendredi de 7h30-12h).

Édition puplinfos - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022 860 84 40 - info@puplinge.ch.

Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur www.puplinge.ch, rubriques : Accès direct / Journal communal.

Nouveau prestataire pour la levée des déchets ménagers

Suite à un appel d'offres public, c'est le **consortium Seymaz** (entreprises *Baciocchi* et *Pradervand*) qui procédera à la levée des ordures ménagères dans notre commune dès le 5 janvier 2021. Les jours de levée restent les mardis et vendredis, sauf exceptions indiquées dans le calendrier 2021 que vous avez reçu récemment (voir également encadré en p.1). Le ou les containers d'ordures ménagères doivent être sortis avant 7h le jour de la levée ou la veille après 18h30. Le *consortium Seymaz* procède également à la levée des déchets de cuisine depuis juillet 2020. La société Transvoirie quant à elle reste en charge de la levée des autres déchets valorisables déposés dans les points de collecte communaux.

Une nette amélioration du tri à Puplinge en 2019

Fin novembre, l'État de Genève a publié l'inventaire des déchets 2019 pour les différentes communes. Le taux de recyclage pour notre commune a augmenté significativement, passant de 51.9% en 2018 à **54.6% en 2019**. Cela signifie que le tri des déchets valorisables s'améliore (verre, PET, papier, carton, fer blanc, aluminium, piles, déchets de cuisine, capsule de café, déchets de jardin, textiles) et que de ce fait, les poubelles s'allègent. Les déchets incinérables (comprenant également les encombrants) représentaient 221 kg/habitant-e en 2018 et baissaient à 212.6 kg/habitant-e en 2019. Alors BRAVO à toutes celles et ceux qui trient et qui utilisent *La p'tite poubelle verte*, offerte à chaque ménage avec un rouleau de sacs compostables (à demander en Mairie). Et pour faire encore mieux cette année, notamment en générant moins de déchets, le calendrier communal 2021 vous présente 12 gestes zéro déchet facilement réalisables. L'objectif fixé par le canton est, à terme, de ne pas dépasser les 160 kg de déchets incinérables par habitant-e.

La parole à... Sarah Sandoz

Utiliser avec intelligence nos ressources et défendre les droits des individus sont les deux objectifs au cœur de mes actions. Consommer avec conscience, réutiliser – réparer – transformer ce qui peut l'être, partager, faire preuve de solidarité, autant de valeurs que j'essaie d'appliquer au quotidien, dans ma vie personnelle et professionnelle.

*Ainsi, maman d'un petit garçon de presque 4 ans, et n'ayant pas dans mon entourage de parents d'enfants plus grands auprès de qui acheter des vêtements de seconde main, j'ai eu l'idée de créer le **groupe Facebook d'échanges entre familles puplingeaises TROC'PUP KIDS**. Tous les objets pour enfants peuvent être troqués sur le groupe (vêtements, jouets, peluches, articles de puéricultures), pour autant qu'ils soient en très bon état et proposés à un prix de vente modéré.*

En tant que Directrice du CPV – camps & centres aérés (www.camps.ch), ce sont ces mêmes valeurs qui me portent. Proposer des loisirs de qualité, ludiques et éducatifs à nos enfants, tout en m'assurant que tous puissent y avoir accès. Aussi, je profite de la visibilité qui m'est donnée dans ce Puplinfos pour informer mes concitoyen-ne-s des fonds d'entraide que l'association propose aux familles modestes du Canton de Genève. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez obtenir plus d'informations à ce sujet (sarah.sandoz@camps.ch).

Je rêve de contribuer à céder à mon fils, ainsi qu'à tous les enfants, un monde où la consommation sera éthique et préservera les ressources autant que les êtres vivants! N'hésitez pas à faire la demande pour rejoindre le groupe Facebook TROC'PUP KIDS, plus il y aura de membres, plus nous aurons le choix de consommer autrement! Si les puplingeaises et puplingeais se retrouvent dans l'idée, je songe également à créer un autre groupe plus général pour échanger vêtements et objets du quotidien. Manifestez-vous si vous êtes intéressé-e à y participer!

Avec tous mes vœux de douceur, d'amour et de joie pour cette nouvelle année...

Sarah Sandoz - sarah.sandoz@camps.ch
Groupe Facebook TROC'PUP KIDS



TROC'PUP KIDS

ÉCHANGES D'OBJETS ET VÊTEMENTS D'ENFANTS ENTRE FAMILLES PUPLINGEAISES





Les ÉCHOS du CONSEIL MUNICIPAL

Dans cette rubrique, vous trouvez les principales décisions prises et/ou informations concernant le Conseil municipal. Les délibérations/résolutions peuvent être consultées en ligne (une fois le délai légal avant affichage de 8 jours atteint), ainsi que les procès-verbaux (lorsque ceux-ci ont été approuvés), sous www.puplinge.ch, rubriques: Présentation / Politique / Conseil municipal / Délibérations-Résolutions ou Procès-verbaux.

Lors de la séance du 09.12.2020, les points suivants ont été votés:

- ouverture d'un crédit de CHF 100'800.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU
- fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2021 à CHF 30.- (inchangé)
- approbation du budget de fonctionnement annuel 2021 avec CHF 8'621'767.- aux charges et CHF 8'622'072.- aux revenus / fixation du taux des centimes additionnels pour 2021 à 48 centimes / fixation du nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt des chiens dû en 2021 à 100 centimes (inchangé)
- ouverture d'un crédit supplémentaire 2020 pour procéder à des amortissements complémentaires d'un montant maximal de CHF 1'000'000.-
- approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 49'800.- pour l'aide aux commerçants locaux au moyen de bons d'achat de CHF 20.-/habitant-e
- approbation d'un crédit d'investissement de CHF 63'000.- destiné à la réalisation d'une barrière automatisée à la douane de Cornière
- approbation d'un crédit complémentaire de CHF 750.40 en lien avec les travaux réalisés au chemin du Barot.

Que feriez-vous face à un arrêt cardiaque ?

L'association **Save a Life** a été fondée à Genève en 2015. Elle est reconnue d'utilité publique et à but non lucratif. Le but et le point de départ de l'organisation est d'augmenter les chances de survie des personnes victimes d'un arrêt cardiorespiratoire. **Son objectif contribue à sauver des vies au quotidien.**



Save a Life est active sur plusieurs plans. Pour renforcer la chaîne de survie, elle a créé **un réseau solidaire de premiers répondants qualifiés**. Elle équipe également les entreprises de défibrillateurs. À ce sujet, elle réalise aussi tout un travail de recensement des défibrillateurs accessibles dans l'espace public. Elle s'évertue à conscientiser la population en menant plusieurs campagnes de prévention et de sensibilisation. Et enfin, **elle favorise l'action citoyenne en formant les personnes aux gestes qui sauvent.**

Grâce à la création de **l'application Save a Life**, le réseau de premiers répondants genevois est alarmé par la centrale 144 en cas d'arrêt cardiaque. L'intervention rapide de ces bénévoles formés aux gestes de premiers secours permet de gagner de précieuses minutes avant l'arrivée des secours professionnels.

Vous aussi apprenez les gestes qui sauvent !

Lors des formations **Save a Life**, vous apprendrez à mettre en œuvre les principales mesures de réanimation en cas d'arrêt cardiorespiratoire sur l'adulte et l'enfant, dans le cadre de scénarios concrets et réalistes. Ces formations s'adressent à toute personne intéressée. Aucune connaissance préalable n'est requise. Les formateur-trice-s sont des professionnel-le-s de la santé et sont formé-e-s à la pédagogie. Les formations certifiantes sont reconnues par le *Swiss Resuscitation Council*, organisme veillant à la qualité de la réanimation et au respect des directives internationales. Les formations sur mesure sont personnalisables pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises.



La solidarité, l'entraide et l'innovation constituent les valeurs fondatrices de l'association. **Save a Life** veut croire en une société dans laquelle chacun est capable d'aider son prochain, en offrant de précieuses minutes de son temps pour sauver une vie. La réussite de sa mission passe aussi par votre engagement.

Pour devenir bénévole, être formé-e aux gestes de premiers secours ou simplement pour en savoir plus sur l'association Save a Life, consultez le site www.save-a-life.ch ou écrivez un e-mail à info@savealife.ch.

Les vœux du Maire

2020 Bonne année 2021

J'espère que ces vœux vous trouveront en bonne santé alors que nous entrons dans la nouvelle année.

Qui pouvait penser il y a un an que l'école et l'EVE devraient fermer, que nos frontières allaient être gardées par des militaires et que certains produits de première nécessité seraient en pénurie ?

Assurément 2020 a chamboulé nos vies et je suppose que tout comme moi, vous ne regrettez pas de changer d'année.

Durant l'année écoulée nous avons essayé de faire le maximum pour maintenir des activités locales, aider les personnes vulnérables, soutenir nos commerces et producteurs de proximité, concrétiser les projets communaux, le tout en conformité avec les contraintes sanitaires et financières.

Je tiens à remercier les bénévoles, les employé·e·s de la commune et les commerçant·e·s pour leur soutien précieux. Ensemble, nous avons pu mettre en place un plan de solidarité communal avec livraison de produits de première nécessité aux personnes les plus vulnérables.

Notre fondation pour le logement a octroyé une gratuité de loyer pour les commerces qui ont dû rester fermés. La commune a soutenu notre fondation pour la petite enfance à hauteur de près de CHF 100'000.- en attendant un remboursement de la Confédération toujours attendu.

Pour soutenir les commerces qui ont eu leur activité interrompue, la commune a demandé aux restauratrices et restaurateurs de préparer les repas livrés à domicile dans le cadre du plan de solidarité. Nous avons essayé d'égayer modestement les salons puplingeois en fournissant un bouquet alors que le producteur du bien nommé «chemin des fleurs», en pleine saison, avait l'interdiction de vendre ses produits. Sur proposition de l'exécutif, un bon d'achat personnel de CHF 20.- par habitant·e - officiellement domicilié·e dans la commune au 09.12.2020 (date du vote du Conseil municipal -, sera prochainement distribué par la poste. Il sera valable dans les commerces listés au verso de la lettre.

Les manifestations, activités culturelles, sociétales et une partie des activités sportives se sont arrêtées. Nous n'avons pas eu le droit d'organiser la fête des promotions tant attendue par de nombreux élèves, la fête nationale sous chapiteau, la vogue qu'un comité souhaitait organiser dans le village, la sortie des aîné·e·s et la fête de l'Escalade, le Noël des aîné·e·s et la venue du père Noël. Nous attendons impatiemment de pouvoir les organiser à nouveau.

Il était inimaginable pour moi de renoncer à certaines manifestations et grâce au soutien de nombreuses personnes, nous avons pu en organiser quelques-unes dans le respect des normes sanitaires. Elles furent semble-t-il très appréciées.

Les activités de la Mairie ont été entravées par les normes sanitaires, mais les dossiers ne se sont pas arrêtés pour autant. Les séances se sont souvent tenues par visioconférence, le travail administratif a été effectué et les dossiers ont été traités. La surélévation de la salle de gym, la planification de travaux au groupe scolaire, la recherche de fonds pour le financement du réaménagement de la rue de Graman, les études de circulation et la mise en oeuvre à l'été 2021 de mesures de restriction du trafic de transit, la sécurisation des piétons sur diverses routes notamment celle de Cornière, la gestion des déchets et l'étude de réalisation de nouveaux points de collecte, le déménagement de la voirie, le processus de modification de zones aux Brolliets, la mise à jour de notre plan directeur communal et du plan directeur des chemins pour piétons, notre opposition aux projets de construction d'une nouvelle prison ont fait partie des nombreux dossiers gérés cette année tant par l'exécutif que par le conseil municipal et les collaboratrices et collaborateurs de la Mairie.

La fondation pour le logement a bien avancé dans le processus en vue de la construction d'un immeuble intergénérationnel dont la demande de permis de construire est envisagée au printemps 2021.

2020 a été l'année des élections communales et je souhaite la bienvenue aux 4 nouvelles conseillères municipales, 4 nouveaux conseillers municipaux et à mon nouvel adjoint avec lesquels je me réjouis de travailler ces prochaines années. Je tiens par ailleurs à remercier autant les élu·e·s qui ont terminé leur mandat au printemps dernier.

Enfin mes remerciements vont à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, aux bénévoles, aux comités des associations communales, aux commerces locaux, aux communes voisines, aux enseignant·e·s et au personnel de notre espace de vie enfantine, aux services de l'état et aux régies publiques, à nos fournisseurs. C'est grâce à vous qu'il fait bon vivre à Puplinge.

Bonne année et meilleurs vœux pour 2021, en particulier mes vœux pour votre santé et celle de vos proches, en espérant que le vaccin bientôt disponible permettra de faire en sorte qu'une vie normale puisse reprendre et de tourner la page de 2020.

Votre dévoué
Gilles MARTI, Maire